

**Club  
du  
Sahel**



CILSS

---

Compte rendu de la réunion annuelle  
du Réseau de prévention des crises alimentaires  
au Sahel

Dakar (Sénégal), 3-4 décembre 1998

SAH/CR(98)100

Décembre 1998

Diffusion générale

---

**OCDE**

**OECD**

Organisation de Coopération  
et de Développement Economiques

Organisation for Economic  
Co-operation and Development

---

---

## Le Club, centre d'études et de documentation sur le Sahel

---

---

Le Club du Sahel réalise de multiples études en faisant appel à des spécialistes ou consultants de haut niveau. Il dispose d'informations de première main grâce à des travaux au Sahel et à sa liaison constante avec le Secrétariat Exécutif du CILSS. Il reçoit également les publications des agences de coopération et organismes internationaux.

L'ensemble représente un fonds de documentation unique sur le Sahel, qui dessert le Club et le CILSS mais qui fait aussi l'objet d'une large diffusion et peut être consulté par d'autres utilisateurs. Près de 500 références ont été réunies par le Club depuis sa création.

### DOCUMENTS

La plupart des documents du Club existent en français et en anglais :

- Etudes, rapports des consultants et comptes rendus de réunions.
- Bulletin d'information semestriel, diffusé à 4000 exemplaires.
- Recueil de tous les documents portant le timbre du Club du Sahel.
- Ouvrages d'édition (Le Sahel face aux futurs, Femmes du Sahel...).

### DIFFUSION

Une première diffusion est assurée par le Club. Par la suite, la diffusion est confiée aux centres suivants :

#### **Europe**

*CIRAD/CIDARC - UCIST*  
2477 Ave. du Val de Montferrand  
BP 5035 - Bât 5 - Bureau 113  
34032 MONTPELLIER cedex 1 - France  
Téléphone : (33)67 61 55 27

#### **Asie**

*Institut de recherche de JICA*  
International Coop. Centre Building  
Ichiguya Himmura-cho  
Shinjuku-ku - TOKYO 162 - Japon  
Téléphone : (81)3-3269 3201

#### **Amérique du Nord**

*Équipe ISAO - Université Laval*  
Pavillon Agathe-Lacerte (Local 1040)  
SAINTE-FOY, QUE. G1K 7P4 - Canada  
Téléphone : (1-418)656 5448

#### **Afrique**

*RESADOC - Institut du Sahel*  
BP 1530  
BAMAKO - Mali  
Téléphone : (223)23 02 37

En outre, le Club a lancé un projet de Réseau documentaire international sur le Sahel, qui s'appuiera sur les quatre pôles géographiques ci-dessus.

### CONSULTATION

Tous les documents constituant le fonds documentaire du Club sont disponibles dans les centres de diffusion énumérés ci-dessus et peuvent être consultés à Paris à l'adresse suivante :

#### **Centre de Développement de l'OCDE (Bibliothèque)**

94 rue Chardon Lagache - 75016 PARIS  
Téléphone : (33-1) 45-24-95-86 ou (33-1) 45-24-96-32

Une base de données bibliographiques commune a été établie par le Club du Sahel et le Centre de Développement de l'OCDE pour améliorer la diffusion de l'information sur le Sahel. Cette base de données tourne sur MICRO-ISIS, logiciel développé par l'UNESCO et également utilisé par les membres du Réseau international d'information sur le développement.

---

---

Club du Sahel - OCDE  
2 rue André Pascal  
75775 PARIS cedex 16 - France  
Téléphone : (33-1) 45-24-82-00  
Télex : F640048 OCDE Paris  
Téléfax : (33-1) 45-24-90-31

---

---

Compte rendu de la réunion annuelle  
du Réseau de prévention des crises alimentaires  
au Sahel

Dakar (Sénégal), 3-4 décembre 1998

Mots clés :

Réseau, prévention, crise alimentaire, sécurité alimentaire, Charte, aide alimentaire, systèmes d'informations, politique de coopération.



# Sommaire

<b>SIGLES</b>	<b>2</b>
<b>INTRODUCTION</b>	<b>3</b>
<b>I. LES PRINCIPALES CONCLUSIONS</b>	<b>3</b>
<b>II. LE SUIVI DE LA SITUATION ALIMENTAIRE ET CÉRÉALIÈRE</b>	<b>5</b>
A. LES RÉSULTATS DÉFINITIFS DE LA CAMPAGNE AGRICOLE 1997/98 (DIAPER)	5
B. LES RÉSULTATS PRÉVISIONNELS 1998/99	5
C. LE BILAN DU SUIVI RAPPROCHÉ DU CILSS	6
D. LES RÉSULTATS DES AUTRES PAYS D'AFRIQUE DE L'OUEST ET DU MONDE	7
E. L'ACCESSIBILITÉ AU MARCHÉ DES POPULATIONS : ÉVOLUTION RÉCENTE DES PRIX DES CÉRÉALES ET DU BÉTAIL DANS LA SOUS-RÉGION	7
<b>III. L'AIDE ALIMENTAIRE</b>	<b>8</b>
A. LES TENDANCES DE L'AIDE ALIMENTAIRE	8
B. LA CONVENTION D'AIDE ALIMENTAIRE	8
C. L'ÉVALUATION DE L'APPLICATION DE LA CHARTE DE L'AIDE ALIMENTAIRE AU SAHEL	9
D. L'AVENIR DE LA CHARTE DE L'AIDE ALIMENTAIRE	9
E. LA NOUVELLE POLITIQUE D'AIDE ALIMENTAIRE DE L'ACDI	9
F. LA STRATÉGIE DU PAM AU SAHEL	10
<b>IV. NOUVELLES POLITIQUES EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE</b>	<b>10</b>
A. LE RESAL ET LA NOUVELLE POLITIQUE DE L'UNION EUROPÉENNE	10
B. LA PRÉSENTATION DU PROGRAMME MAJEUR SÉCURITÉ ALIMENTAIRE DU CILSS	11
<b>V. ETUDES SUR L'ÉVOLUTION DES PRIX</b>	<b>11</b>
<b>VI. SYSTÈMES D'INFORMATION</b>	<b>12</b>
A. L'APRÈS DIAPER	12
B. LE PRESAO	12
C. LE GROUPE DE RÉFLEXION SUR LES SYSTÈMES D'INFORMATION SUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE AU SAHEL (SISAS)	13
<b>CONCLUSION</b>	<b>13</b>
Liste des documents distribués _____	15
Liste des participants _____	17
Annexe _____	23

## SIGLES

ACDI	Agence Canadienne pour le Développement International
CILSS	Comité Inter-états de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel
DIAPER	DIAGnostic PERmanent
FAO	Food and Agricultural Organization
FEWS	Famine Early Warning System
INSAH	INSTITUT du SAHEL
PAM	Programme Alimentaire Mondiale
PREGEC	Prévention et GESTion des Crises
PRESAO	PREvision Saisonnière en Afrique de l'Ouest
PRISAS	Programme Régional de Renforcement Institutionnel en matière de Recherche sur la Sécurité Alimentaire au SAHEL
REDES	Réseau d'Etude en Développement Economiques et Sociales
RESAL	REseau de Sécurité Alimentaire
SISAS	Systèmes d'Information sur la Sécurité Alimentaire au Sahel
SMIAR	Système Mondial d'Information et d'Alerte Rapide sur l'alimentation et l'agriculture
UE	Union Européenne

## **INTRODUCTION**

La treizième réunion du réseau de prévention des crises alimentaires s'est déroulée à Dakar, les 3 et 4 novembre 1998 ; elle a été conjointement organisée par les Secrétariats du CILSS et du Club du Sahel. Elle a été introduite par Monsieur Mamadou Moustapha Mbengue, Directeur de Cabinet au Ministère de l'agriculture. Monsieur Roy Stacy, Directeur du Secrétariat du Club du Sahel a animé les débats de la première journée. Monsieur Yamar M'Bodj, conseiller sécurité alimentaire au Secrétariat exécutif du CILSS a animé la seconde journée.

## **I. LES PRINCIPALES CONCLUSIONS**

### **Résultats définitifs de la campagne céréalière 1997/98**

Les résultats définitifs sont évalués à 8 093 400 tonnes, soit une baisse de 12% par rapport à l'année d'avant ; la consommation apparente par habitant est inférieure aux normes de consommation dans tous les pays.

### **Résultats prévisionnels 1998/99**

La campagne agricole 1998/99 s'achève sur une note de satisfaction. La production prévisionnelle est de 10 526 600 tonnes (hors Guinée Bissau), niveau prévisionnel record. L'accessibilité des populations habitant des poches de déficit conjoncturels pourrait cependant être difficile, mais d'une manière générale, la situation alimentaire régionale 1998/99 ne devrait pas être préoccupante.

### **Bilan du suivi rapproché du CILSS**

Le suivi renforcé de la campagne agricole organisé par le CILSS s'est soldé par une rencontre en septembre avec les représentants nationaux responsables du suivi de la situation alimentaire ; à cette occasion, des rapports par pays (hors Guinée Bissau) ont été présentés et un débat technique sur le suivi a été entamé. L'expérience est satisfaisante et sera vraisemblablement renouvelée l'année prochaine.

### **Résultats des autres pays d'Afrique de l'Ouest et du monde**

Dans les pays côtiers de l'Afrique de l'Ouest, les perspectives de récoltes 1998 sont mitigées, la production céréalière devrait atteindre 30 millions de tonnes avec une baisse dans plusieurs pays. Le niveau mondial serait marqué par une baisse de la production par rapport à 1997, liée principalement à la baisse de production des pays de l'ex Union Soviétique. Il y a donc risque de diminution des stocks et de remontée des prix sur les marchés mondiaux.

### **Accessibilité des populations**

Le FEWS (Famine Early Warning System) a présenté les évolutions récentes des prix au Tchad, au Mali, au Burkina et au Niger. L'année 98 est marquée par une forte hausse des prix, entre 39 et 80 % au-dessus de la moyenne depuis la dévaluation. Les variations intra-annuelles sont plus fortes partout sauf au Niger (le différentiel de prix allant de 45 à 89%). On observe pour deux pays (Tchad et Niger) des chutes importantes (+ de 100% au Niger) en septembre et octobre, une baisse plus modeste au Burkina Faso et une relative stagnation au Mali.

### **L'aide alimentaire**

Les livraisons d'aide alimentaire mondiale délivrée en 1997 sont en nette diminution par rapport aux années précédentes (6.6 millions de tonnes). Cependant la tendance devrait s'inverser en 1998. Les livraisons au CILSS se sont élevées à 219 000 tonnes durant la saison 1997/98 soit 18% de moins que les années précédentes. Niger et Cap Vert restent les principaux bénéficiaires de l'aide. L'aide projet est la forme d'aide principale qui est composée à 92% de céréales. L'aide

programme est en diminution. Le donateur principal est les Etats-Unis. Les opérations triangulaires et les achats locaux sont en baisse de 40% par rapport à l'année dernière.

### **La Convention d'aide alimentaire**

Un point sur l'avancement des négociations concernant la Convention a été présenté. L'engagement minimum s'élève à 5,35 millions de tonnes. Les principaux points discutés sont : tenir compte de l'Uruguay round, ouverture de la Convention vers d'autres denrées que céréales et légumineuses, nouvelle forme de fourniture d'aide alimentaire ; tenir compte des frais de transports dans le montant des engagements.

### **L'évaluation de l'application de la Charte**

Deux pays ont été évalués : Tchad et Mauritanie. Une revue limitée de l'aide d'urgence a été conduite au Sénégal. Dans l'ensemble, les dispositifs d'information restent incomplets et basés sur des données peu fiables ; la concertation entre les acteurs est souvent difficile ou inexistante. La mise en œuvre de l'aide subit les déficiences précédemment constatées malgré quelques progrès constatés (comme la gestion de l'aide programme en Mauritanie).

### **L'avenir de la Charte**

Il a été soumis aux participants la proposition de redynamiser l'adhésion des acteurs à la Charte en améliorant 1) sa connaissance par une meilleure diffusion, 2) son application par la mise à disposition d'un manuel contenant des informations concrètes et des outils pour une meilleure application, et 3) son respect au moyen de divers types d'évaluations.

### **La nouvelle politique de l'Union Européenne (UE) et le RESAL (REseau de Sécurité Alimentaire)**

L'UE a présenté sa nouvelle politique de sécurité alimentaire qui insiste sur le renforcement du partenariat avec les pays bénéficiaires, l'adéquation à la spécificité et à la dynamique des situations d'insécurité alimentaire et l'insertion dans une politique de coopération au développement. La mise en place du RESAL a été présentée : composé d'un expert au niveau national dans quatre pays (Cap Vert, Burkina, Niger et Mauritanie), ce réseau vise l'analyse des situations et l'aide à la décision, l'appui à la mise en œuvre des politiques de sécurité alimentaire, la mise à disposition d'outils facilitant le dialogue entre l'UE, les gouvernements et les autres acteurs ainsi que l'appui à la formation et à la réflexion sur les stratégies de sécurité alimentaire.

### **Les prix**

Les résultats de deux études sur l'évolution des prix ont été présentés : la première menée par le PRISAS de l'INSAH porte sur l'impact sur la sécurité alimentaire et trois filières agricoles en Afrique de l'Ouest. La seconde menée par le Secrétariat du Club du Sahel et le REDES (Réseau d'Etude en Développement Economiques et Sociales) porte sur les déterminants et les effets de la hausse des prix des céréales au Niger à travers une revue de la production, la commercialisation et la consommation en ville .

### **L'Après DIAPER (DIAGnostic PERmanent)**

Le coordonnateur régional de DIAPER a présenté les trois niveaux d'intervention devant favoriser l'internalisation des activités DIAPER par les Etats : un niveau institutionnel à travers l'organisation des systèmes d'information ; un niveau ressources humaines visant à renforcer les capacités nationales à travers la formation ; un niveau financement visant la prise en charge progressive des frais de collecte par les Etats.

### **LE PRESAO (PREvision Saisonnière en Afrique de l'Ouest)**

Le PRESAO a présenté aux participants ses travaux visant la prévision climatique saisonnière en Afrique de l'Ouest. Ce projet repose sur un processus de renforcement des capacités nationales

et sur un forum de prévisions *a posteriori*. Ces prévisions faites en mai 1998 et actualisées en juillet permettent une prévision de juillet à septembre.

### **Le groupe de réflexion sur les Systèmes d'Information sur la Sécurité Alimentaire au Sahel (SISAS)**

Le groupe SISAS a présenté le résultat de ses travaux en matière de systèmes d'information : parmi eux, des fiches descriptives réalisées sur l'ensemble des systèmes d'informations nationaux, régionaux et internationaux, un éclairage de la théorie économique sur la prise en charge de l'information, et une comparaison des méthodes des systèmes d'évaluation de la vulnérabilité au Sahel. Certains éclairages et actions sont encore nécessaires : prise en compte des nouvelles dimensions de la sécurité dans le dispositif d'information, risque d'appauvrir ces derniers en cas d'harmonisation, rencontres et échanges des dispositifs entre pays voisins

## **II. LE SUIVI DE LA SITUATION ALIMENTAIRE ET CÉRÉALIÈRE**

### **A. LES RÉSULTATS DÉFINITIFS DE LA CAMPAGNE AGRICOLE 1997/98 (DIAPER)**

La production céréalière brute des pays du CILSS a été évaluée à 8 093 400 tonnes, soit un écart négatif de 11% par rapport aux prévisions d'octobre 1997. Elle est en baisse de 12% par rapport à la production de la campagne 1996-97 et de 10% par rapport à la moyenne des campagnes 1992 à 1996. La production brute par habitant a été de 158 kg (15% de baisse par rapport à 96 et 19% par rapport à la moyenne des 5 dernières années). Elle a dégagé une production nette estimée à 6 566 700 tonnes soit un taux de couverture de 63% contre 75% pendant l'exercice précédent. Les stocks s'élèvent à 482 300 tonnes fin octobre 98 (67% de ces stocks sont localisés au Mali, 25% au Sénégal et 3% en Gambie).

Les importations commerciales s'élèvent à 2 081 100 tonnes et les livraisons d'aide alimentaire à 144 000 tonnes, en baisse de 15% par rapport à l'année précédente.

La contribution de la production intérieure aux disponibilités céréalières a été d'environ 70%, en baisse de 4% par rapport à l'exercice précédent.

La consommation apparente s'élevant à 8 860 200 tonnes est également en baisse de 8% par rapport à la campagne précédente ; par conséquent la consommation apparente par habitant a été inférieure aux normes de consommation dans tous les pays.

L'offre relativement faible s'est traduite par une augmentation continue des prix des céréales de novembre 97 à août 98 presque partout, avec une hausse particulièrement forte entre juillet et août 1998 dans certains pays.

### **B. LES RÉSULTATS PRÉVISIONNELS 1998/99**

La campagne agricole 1998/99 s'est achevée sur une note de satisfaction. La production prévisionnelle est de 10 526 600 tonnes (hors Guinée Bissau), niveau prévisionnel record, supérieur de 16% à la moyenne des 5 dernières années et de 30% à l'an passé (+ 77% pour le Niger, + 30% pour le Tchad).

Cependant la production brute prévisionnelle par habitant accusera une hausse moins marquée, s'élevant à 200 kg (7% supérieure à la moyenne des 5 dernières années). Par rapport à cette moyenne, la production par habitant est en baisse au Cap Vert, en Mauritanie, au Sénégal, au

Burkina Faso et en Gambie. La production nette prévisionnelle de céréales est estimée à 8 632 100 tonnes.

Selon DIAPER, les importations prévisionnelles s'élèvent à 1 766 900 tonnes (en baisse de 21% par rapport à 1998).

Les disponibilités totales prévisionnelles (10 871 300 tonnes) couvrent presque en totalité les besoins globaux (consommation humaine et stocks finaux, ces derniers se renforçant).

Par rapport à l'an dernier (déficit net de 737 000 tonnes), il se dégage une situation d'équilibre (déficit 6 000 tonnes) qui permettra, sous réserve de la réalisation des importations prévisionnelles, une nette amélioration de la situation alimentaire régionale : plus de disponibilité, moins de tension sur le marché, meilleure accessibilité aux céréales.

Cependant des poches de déficits conjoncturels apparaîtront du fait des inondations et autres mauvaises conditions agro-climatiques localisées. L'accessibilité des populations aux céréales pourra être difficile dans ces zones.

En Guinée Bissau, suite au conflit, l'enquête agricole n'a pas pu être réalisée. Le SMIAR a estimé la baisse de production des céréales secondaires à 50% au nord dans les zones de conflits, et à 20% au centre et au sud.

La discussion a fait ressortir des questions concernant l'absence de stock paysan final au Burkina Faso. Ceci a été expliqué par l'impossibilité de les évaluer ; en conséquence, l'excédent dégagé du Burkina Faso pourra être consacré en partie à la reconstitution de ces stocks. Ceci pose le problème de l'homogénéité du contenu des excédents présentés dans l'ensemble des bilans (les bilans pour les autres pays n'intégrant pas de volume dédié à la reconstitution des stocks).

De plus, le SMIAR/FAO a mentionné que le chiffre de production brute prévisionnelle retenue par la mission FAO/CILSS en Mauritanie lors de son passage s'élevait à 202 600 tonnes alors que celui présenté dans le bilan céréalier prévisionnel de DIAPER s'élève à 163 500 tonnes. La différence de niveau reste inexplicée.

Par ailleurs, le chiffre de population du Mali a fortement augmenté dans le bilan céréalier prévisionnel de cette année (10 006 000 contre 9 436 000 dans le bilan céréalier *ex post* 1997/98). Ce nouveau chiffre de population repose sur le recensement validé en conseil des ministres. La série historique devrait donc être revue en conséquence. Par ailleurs, concernant la méconnaissance des échanges transfrontaliers, DIAPER a mentionné le lancement d'études de terrain, notamment au Niger, au Burkina Faso et au Mali. Sur l'aide alimentaire, DIAPER a insisté sur le contenu des montants d'aide alimentaire mentionnés, qui s'appuie uniquement sur les livraisons d'aide alimentaire en provenance de l'extérieur du pays.

Enfin, le SMIAR a attiré l'attention sur le caractère dynamique des bilans, sur la nécessité d'une mise à jour continue le long de l'année (trimestrielle pour le SMIAR) et sur les différences de méthode (et donc de résultats) entre SMIAR et DIAPER, notamment concernant la prise en compte de la consommation animale dans l'évaluation des besoins céréaliers.

### **C. LE BILAN DU SUIVI RAPPROCHÉ DU CILSS**

Suite aux difficultés rencontrées lors de la campagne 1997/98 et des effets présumés du phénomène El Niño, le CILSS avait recommandé, lors d'une réunion à Niamey en juin 1998, un suivi rapproché de la campagne agricole. A cet effet, il a mobilisé dans chaque pays une équipe

de deux consultants qui s'est appuyée sur les dispositifs nationaux existants pour apprécier les situations agricole et alimentaire respectives (excepté Guinée Bissau). Ces rapports ont été présentés en septembre à Niamey, lors d'une rencontre organisée par le PREGEC au centre Agrhymet.

Ce suivi a montré que des dispositifs institutionnels de gestion et de prévention des crises alimentaires existent dans tous les pays ; cependant, ils révèlent un ensemble de faiblesses dans l'ancrage institutionnel, l'animation, la concertation et le financement ; et leurs niveaux de structuration et de coordination varient d'un pays à l'autre. Le suivi rapproché de la situation alimentaire confirme les interventions précédentes, en matière de déroulement de la campagne agricole 1998-99.

L'expérience est satisfaisante et sera vraisemblablement réitérée l'année prochaine.

#### **D. LES RÉSULTATS DES AUTRES PAYS D'AFRIQUE DE L'OUEST ET DU MONDE**

Dans les pays côtiers de l'Afrique de l'Ouest, les perspectives de récoltes 1998 sont mitigées. La production céréalière devrait atteindre 30 millions de tonnes avec une baisse dans plusieurs pays. La situation au Sahel est plus favorable ; l'augmentation sur l'ensemble de l'Afrique de l'Ouest est régulière.

Les perspectives au niveau mondial sont marquées par une baisse de la production par rapport à 1997, liée principalement à la baisse dans les pays de l'ex Union Soviétique. Cette baisse de la production ne s'est pas encore répercutée sur le niveau des stocks, et en comparaison avec la flambée mondiale des prix en 1996-97, les prix restent encore assez bas.

#### **E. L'ACCESSIBILITÉ AU MARCHÉ DES POPULATIONS : ÉVOLUTION RÉCENTE DES PRIX DES CÉRÉALES ET DU BÉTAIL DANS LA SOUS-RÉGION**

Le FEWS a présenté les évolutions récentes des prix des céréales dans quatre pays sahéliens : le Tchad, le Mali, le Burkina et le Niger. L'année 98 a été marquée par une forte hausse des prix des céréales traditionnelles jusqu'en septembre. Les niveaux atteints sont les plus élevés depuis la dévaluation (hausse de 39 % à 80 % au dessus de la moyenne).

En 1998, les hausses saisonnières des prix sont plus fortes qu'auparavant partout sauf au Niger. Au Tchad, la variation intra-annuelle atteint 89% contre une norme de 44% ; au Mali : 50% contre 27%.

L'évolution des prix après récolte (septembre 1998) est variée selon les pays : au Niger les baisses sont très fortes (plus de 100%), continuant en octobre ; au Tchad les baisses sont sensibles mais plus tardives (50%) ; au Burkina des baisses modestes commencent en septembre, jusqu'en novembre ; au Mali une baisse s'amorce plus tard et plus timidement que d'habitude. Au Niger et au Tchad, les prix sont maintenant inférieurs à ceux de l'an dernier. Malgré ces baisses, les dernières données de fin novembre pour le Mali et le Burkina montrent que le prix du mil demeure le plus élevé depuis 1989.

Le suivi en 1998 des termes de l'échange au Niger (quantité de céréales vendues pour l'achat d'un mouton ou d'une chèvre) montre qu'ils n'ont jamais dépassé 65 kg de mil et sont tombés jusqu'à 34 kg . Au Tchad, les termes de l'échange ont été très défavorables aux éleveurs (jusqu'à 32 kg en septembre) mais on constate une reprise en octobre (65 kg) grâce à la baisse des prix des céréales.

Le débat a porté sur la discordance constatée entre les niveaux de prix et de production, surtout dans la partie ouest du CILSS, où localement le prix relatif du mil a augmenté par rapport au riz. En revanche, au Tchad et au Niger, les niveaux de prix semblent davantage liés aux récoltes.

Les prix du mil et du sorgho, cultures considérées comme non échangeables, ont été insuffisamment pris en compte lors de la dévaluation. Une diffusion large et rapide des prévisions de bonnes récoltes aurait-elle facilité l'anticipation de la part des producteurs et des commerçants ?

Les participants ont également insisté sur la prise en compte de l'économie nigériane et des échanges régionaux notamment frontaliers dans le comportement des prix. Cette prise en compte reste insuffisante aujourd'hui, mais il faut noter que plusieurs tentatives de prise de contact avec le Nigeria ont été faites concernant une plus grande implication des institutions nigérianes dans le suivi de la sécurité alimentaire de la région, mais elles sont malheureusement restées sans réponses.

Enfin, les participants ont rappelé que la multiplication des dispositifs d'analyse d'informations ne devrait pas se faire au détriment des dispositifs de collecte primaire.

### **III. L'AIDE ALIMENTAIRE**

#### **A. LES TENDANCES DE L'AIDE ALIMENTAIRE**

Au niveau mondial, les livraisons d'aide alimentaire s'élèvent à 6,6 millions de tonnes en 1997, soit 7% de moins qu'en 1996. Pour la troisième année consécutive, l'objectif annuel de 10 millions de tonnes fixé en 1974 par la Conférence mondiale de l'alimentation n'est pas atteint.

Les pays du CILSS suivent, contrairement à l'année dernière, cette tendance à la baisse et leur livraison représente 4,5% de l'aide mondiale en 1997. En effet, les livraisons au cours de la campagne 1997-98 se sont élevées à 218 648 tonnes soit 50 000 tonnes de moins qu'en 1996-97. Les céréales représentent 92% des livraisons totales. Cette diminution s'est vérifiée notamment au Sénégal (-63%) et en Mauritanie (-42%), mais pas au Burkina Faso et au Niger (hausse de 38% au Burkina Faso). Les aides d'urgence, projet et programme ont représenté respectivement 8% (contre 14% en 1996/97), 62% (contre 52%) et 30% (contre 34%).

Les Etats-Unis sont responsables de 32% des livraisons d'aide alimentaire au Sahel, la France de 14%, l'Allemagne de 12%, la Commission européenne de 7%, le Japon de 6% et le Canada de 5%. L'aide livrée par le Canada, la Commission européenne, le Japon et l'Allemagne est en diminution par rapport à 1996/97.

L'aide triangulaire et les achats locaux représentent 66 500 tonnes soit 30% du total des livraisons (contre 34% en 1996/97).

#### **B. LA CONVENTION D'AIDE ALIMENTAIRE**

La Convention actuelle porte l'engagement minimum à 5,35 millions de tonnes, et propose un recyclage vers les pays les plus pauvres. Les points en renégociation sont les suivants : tenir compte de l'Uruguay round, ouvrir la Convention vers d'autres denrées que céréales et légumineuses, adopter de nouvelles formes de fourniture d'aide alimentaire, tenir compte des frais de transports dans le montant des engagements.

Les discussions ont porté sur l'importance d'une définition et d'une mesure claire de l'aide alimentaire : livraisons ou distributions, problème de l'absence de suivi de l'assistance alimentaire financée par des ressources nationales. Elles ont aussi insisté sur la prise en compte potentielle des principes de la Charte de l'aide alimentaire au Sahel dans le cadre du code de bonne conduite qui devrait être inclus dans la Convention. Les participants ont souhaité être informés à ce sujet. On a aussi noté que cette année, certains Etats ont utilisé leurs ressources structurelles pour répondre à des urgences alimentaires conjoncturelles (cf. Sénégal), posant le problème de l'adéquation des instruments. Par ailleurs, la récurrence des crises et l'appauvrissement de certaines populations transforment certains problèmes conjoncturels en situation d'insécurité alimentaire chronique pour laquelle les outils conjoncturels traditionnellement utilisés sont inadaptés.

### **C. L'ÉVALUATION DE L'APPLICATION DE LA CHARTE DE L'AIDE ALIMENTAIRE AU SAHEL**

Deux pays ont été évalués : Tchad et Mauritanie. Une revue limitée de l'aide d'urgence a été conduite au Sénégal. Dans l'ensemble, les dispositifs d'information restent incomplets et basés sur des données peu fiables ; la concertation entre les acteurs nationaux et internationaux est souvent difficile ou inexistante. La coordination entre les donateurs s'arrête souvent à l'échange d'informations *ex post*. La mise en œuvre de l'aide subit les déficiences précédemment constatées malgré quelques progrès notables (comme la gestion de l'aide programme en Mauritanie).

Au Sénégal, une succession de requêtes discordantes a généré une confusion qui a freiné les réponses des donateurs. Ces dysfonctionnements sembleraient provoquer des changements significatifs institutionnels et méthodologiques.

Les participants ont pris note de cette situation et ont insisté sur la nécessité d'un éclairage des causes du manque de coordination constaté et de la duplication des systèmes.

### **D. L'AVENIR DE LA CHARTE DE L'AIDE ALIMENTAIRE**

Le SMIAR a soumis aux participants la proposition d'un manuel pour redynamiser la Charte. En parallèle à une meilleure diffusion du texte de la Charte, celui-ci pourrait améliorer son application en fournissant des informations concrètes et des outils ad hoc, facilement actualisables. De plus, divers types d'évaluations complétant celles existant déjà sont proposés.

Les participants sont d'accord avec une redynamisation de l'adhésion des acteurs à la Charte de l'aide alimentaire mais ont avant tout relativisé le rôle de la Charte dans les politiques de sécurité alimentaire. Ils ont proposé une approche plus concertée et régionale de son évaluation, à une appropriation plus forte de la Charte par le CILSS en lien avec le Secrétariat du Club, et à l'évaluation du niveau d'internalisation de la Charte par les Etats.

Face à ces réactions, une évaluation globale de l'application de la Charte a été proposée, suivie d'une tournée conjointe des Secrétariats du CILSS et du Club du Sahel auprès de l'ensemble des pays donateurs et bénéficiaires et d'une inscription sur l'agenda de Bamako 2000, de manière à renforcer l'adhésion des Etats. Cette proposition a été acceptée ; les donateurs ont insisté sur les modalités d'évaluation qui restent à discuter entre les Secrétariats du CILSS et du Club du Sahel.

### **E. LA NOUVELLE POLITIQUE D'AIDE ALIMENTAIRE DE L'ACDI**

Le représentant du Canada a exposé la nouvelle Stratégie d'aide alimentaire canadienne qui met l'accent sur la lutte contre la pauvreté en visant les populations les plus vulnérables

(particulièrement les femmes et les enfants pauvres). L'objectif du programme d'aide alimentaire canadien est de "contribuer de manière économique à la réduction durable de la faim et de la malnutrition dans le monde".

La stratégie canadienne d'aide alimentaire repose sur les principes suivants : 1) Bien cibler l'aide alimentaire auprès des populations les plus vulnérables ; 2) S'insérer dans un processus de développement durable en conformité notamment des principes semblables à ceux que l'on trouve dans la Charte de l'aide alimentaire du Sahel ; 3) Favoriser les interventions qui ont le meilleur rapport coût-efficacité tel l'apport de micronutriments ; 4) Favoriser le regroupement des interventions pour une meilleure synergie en liant les interventions d'aide alimentaire à des activités complémentaires dans les domaines de la santé primaire, de la nutrition et de l'éducation de base ; 5) Maintenir un mécanisme de suivi-évaluation afin de s'assurer que ses activités permettent d'atteindre de bons résultats en terme de développement.

Au niveau de la sélection des bénéficiaires, l'existence d'un déficit vivrier pour les pays les plus pauvres ainsi que les taux de malnutrition représentent les principaux critères pour décider de l'octroi de l'aide alimentaire. De plus, il faut que les interventions d'aide alimentaire dans un pays s'insèrent dans la stratégie de l'ACDI en faveur de ce pays. La stratégie canadienne décourage la monétisation d'aide alimentaire à moins qu'elle ne permette à la fois de réduire le déficit céréalier et de réduire de façon durable la faim et la malnutrition. De plus, une certaine tolérance est admise lorsque les opérations de monétisation ont un rendement supérieur à 1, c'est-à-dire que les fonds recueillis sont supérieurs au coût du produit plus les frais de transport et que ces fonds sont utilisés dans des programmes de développement.

Le Canada livre son aide alimentaire selon 3 canaux différents soit : 1) Le programme d'aide de pays à pays en fonction des requêtes reçues et d'une analyse qui démontre la pertinence de l'opération ; 2) Le programme via les ONG qui permet à l'ACDI de contribuer aux initiatives prises par des ONG. Dans ce cas c'est le choix de l'ONG qui prime tant au niveau du pays que des produits ; 3) Le programme multilatéral par une contribution annuelle au PAM.

## **F. LA STRATÉGIE DU PAM AU SAHEL**

Le PAM envisage de passer sur l'ensemble des pays sahéliens (excepté Gambie et Guinée Bissau, aux volumes réduits) d'une approche projet à une approche programme (programmation des volumes sur 5 ans). Par ailleurs, le PAM poursuit ses efforts de résorption du saupoudrage par un meilleur ciblage grâce aux analyses de vulnérabilité (de plus en plus déterminantes des actions). Par ailleurs, le PAM souhaite asseoir ses interventions en particulier d'urgence sur l'ensemble des réseaux d'interventions existants et pas seulement ceux dédiés à l'aide alimentaire ; i.e. l'aide alimentaire d'urgence du PAM pourra être distribuée à travers des projets de développement indépendants des programmes du PAM, mais correspondant aux ciblage et dont l'infrastructure le leur permet. Ce mécanisme reste à créer pour les prochains mois.

## **IV. NOUVELLES POLITIQUES EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE**

### **A. LE RESAL ET LA NOUVELLE POLITIQUE DE L'UNION EUROPÉENNE**

La mise en place du RESAL (Réseau de sécurité alimentaire) a été présentée : ce réseau vise le renforcement de la capacité de dialogue sur la sécurité alimentaire. Ce Réseau de sécurité alimentaire vise l'analyse des situations et l'aide à la décision, l'appui à la mise en œuvre des politiques de sécurité alimentaire, la mise à disposition d'outils facilitant le dialogue entre l'UE, les gouvernements et les autres acteurs ainsi que l'appui à la formation et à la réflexion sur les stratégies de sécurité alimentaire.

Opérationnel dans 4 pays (Cap Vert, Burkina, Niger et Mauritanie), ce RESAL s'appuie sur un expert national chargé de la réalisation de rapports trimestriels et d'études ponctuelles. Par ailleurs au niveau européen, deux experts couvriront la région (IRAM/AEDES) et un site Web coordonné par SOLAGRAL sera disponible pour l'ensemble du système RESAL. Les missions de démarrage ont eu lieu en novembre. Le RESAL a fortement insisté sur sa volonté de ne pas dupliquer les dispositifs existants.

L'UE a présenté sa nouvelle politique de sécurité alimentaire qui insiste sur le renforcement du partenariat avec les pays bénéficiaires, l'adéquation à la spécificité et à la dynamique des situations d'insécurité alimentaire, et l'insertion dans une politique de coopération au développement. Cette nouvelle politique s'appuie sur trois instruments : l'aide alimentaire, les facilités devise et l'aide financière et technique. On note la forte diminution de l'aide alimentaire (275 millions d'écus en 97 contre 514 millions d'écus en 94) au profit de l'aide financière à la sécurité alimentaire (78 millions en 1997 contre 19 millions en 94). Cette tendance traduit la volonté d'intervention directe au niveau du budget du pays.

Les participants ont insisté sur l'importance d'éviter les redondances avec les autres systèmes existants et de faciliter la concertation. Ils se sont inquiétés de l'aspect sélectif du RESAL face à une nécessaire approche régionale de la sécurité alimentaire. Face à la naissance de cette nouvelle initiative de l'UE, il a été rappelé l'existence de projets régionaux de sécurité alimentaire n'ayant jamais vu le jour.

## **B. LA PRÉSENTATION DU PROGRAMME MAJEUR SÉCURITÉ ALIMENTAIRE DU CILSS**

Les objectifs de ce programme pour les trois ans à venir ont été présentés. L'objectif stratégique repose sur l'intégration régionale à travers la recherche de la sécurité alimentaire. Ceci se traduit à court terme par une volonté d'atteindre quatre résultats :

- l'harmonisation nationale et régionale des politiques agricole et alimentaire,
- l'amélioration et le renforcement de la prévention et la gestion des crises alimentaires,
- la mise en œuvre des conditions d'une croissance durable de la production/productivité et
- la mise en œuvre de stratégies de promotion et développement de micro P.M.E. locales dans le secteur de l'agro-alimentaire.

Dans le cadre de prévention et gestion des crises alimentaires, le CILSS propose notamment d'approfondir la réflexion sur l'accès aux denrées alimentaires des groupes vulnérables, d'appuyer et renforcer les dispositifs nationaux de prévention et de gestion des crises alimentaires, d'implanter et animer un dispositif de veille au niveau régional (notamment en participant à l'animation du Réseau de prévention des crises alimentaires) et enfin, de suivre l'application de la Charte de l'aide alimentaire au niveau des pays.

## **V. ETUDES SUR L'ÉVOLUTION DES PRIX**

Les études sur l'impact de la dévaluation menées par le PRISAS de l'INSAH visent à analyser le comportement des producteurs des principales filières agricoles en Afrique de l'Ouest. Les producteurs ont répondu favorablement aux incitations ; les consommateurs ont enregistré une forte détérioration de leur pouvoir d'achat. Le défi consiste à consolider les acquis encore fragiles dans la compétitivité des filières, et à assurer un meilleur accès des consommateurs à la production locale. La substitution de la consommation attendue vers le mil/sorgho ne s'est pas produite mais on observe une réduction de la diversité des aliments consommés.

A moyen et long termes, une simple amélioration du revenu ne garantit pas une amélioration nutritionnelle : la sécurité alimentaire est à envisager plus largement, à travers les services d'eau et de santé. La capacité de production est contrainte par les risques, les incertitudes sur les prix futurs et le manque d'accès au crédit. Parmi les incitations possibles, figurent un ratio plus favorable prix producteurs/prix intrants, un accès amélioré aux intrants, un abaissement des coûts de transport et de meilleures infrastructures de stockage.

Le Secrétariat du Club du Sahel et le REDES ont présenté une seconde étude inscrite dans la démarche de l'étude menée sur la hausse des prix au Burkina Faso et présentée à la réunion du Réseau de 1997. Cette étude porte sur les déterminants et les effets de la hausse des prix des céréales au Niger. La situation des prix au Niger se caractérise par une hausse sans précédent, liée à trois récoltes déficitaires successives et aux fluctuations des prix des importations céréalières et autres en provenance du Nigeria. La hausse des prix ne semble pas avantager durablement les producteurs. La baisse des prix depuis septembre 98 ne remet pas en cause la formation d'un palier en dessous duquel les prix ne semblent pas redescendre.

L'étude sur la consommation en ville montre une dégradation du niveau de vie accentuée depuis deux ans par la hausse des prix. Le maintien du niveau d'alimentation passe par des pratiques de substitution, parfois de réduction qualitative et quantitative. La diversification de revenus ne permet pas d'accumulation. Les adaptations du marché à la baisse du pouvoir d'achat ne suffisent pas à garantir un niveau de sécurité alimentaire ; par ailleurs, l'approvisionnement villageois complémentaire aux achats se réduit aussi du fait des contraintes plus lourdes qui pèsent sur les producteurs de céréales.

Les participants ont une fois de plus reconnu l'importance des échanges régionaux dans la formation des prix et ont insisté sur une éventuelle anticipation de chocs potentiels sur les prix.

## **VI. SYSTÈMES D'INFORMATION**

### **A. L'APRÈS DIAPER**

Le coordonnateur régional de DIAPER a présenté les trois niveaux d'intervention devant favoriser l'internalisation des activités par les Etats : un niveau institutionnel à travers l'organisation des systèmes d'information, un niveau ressources humaines visant à renforcer les capacités nationales par la formation, un niveau financement visant la prise en charge progressive des frais de collecte par les Etats.

Le débat a porté sur les coûts trop importants de certains dispositifs qui empêchent leur internalisation.

### **B. LE PRESAO**

L'ACMAD a présenté aux participants les travaux sur le PRESAO visant la prévision climatique saisonnière en Afrique de l'Ouest. Ce projet repose sur un processus de renforcement des capacités nationales, sur un forum de prévision et sur une réunion pour l'évaluation des prévisions de juillet à septembre. L'observation de la réalité a donné cette année des résultats globalement satisfaisants.

### **C. LE GROUPE DE RÉFLEXION SUR LES SYSTÈMES D'INFORMATION SUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE AU SAHEL (SISAS)**

Le groupe SISAS a présenté le résultat de ses travaux en matière de systèmes d'information. Les fiches réalisées sur l'ensemble des systèmes d'informations nationaux, régionaux et internationaux ont été présentées. Elles facilitent une vue d'ensemble sur les SISAS et leur comparaison. Les autres chapitres du rapport du groupe de travail ont été évoqués, parmi eux un éclairage de la théorie économique sur la prise en charge de l'information, et une comparaison des méthodes des systèmes d'évaluation de la vulnérabilité au Sahel.

Cette présentation s'est conclue sur douze recommandations adressées aux acteurs et utilisateurs des systèmes d'information (Ces douze recommandations sont présentées en annexe de ce document). Les participants ont salué l'intérêt des travaux réalisés et ont appelé à plus de transparence dans les responsabilités respectives des Secrétariats du CILSS et du Club. Certains éclairages et actions sont encore nécessaires : prise en compte des nouvelles dimensions de la sécurité alimentaire (hausse des prix et baisse des revenus en ville) dans le dispositif d'information, risque d'appauvrir ces derniers en cas d'harmonisation, rencontres et échanges des dispositifs entre pays voisins (notamment sur les aspects transfrontaliers). Enfin, les participants ont réaffirmé la nécessité de s'intéresser à la collecte primaire et son financement.

Les Secrétariats du CILSS et du Club du Sahel sont convenus d'examiner les recommandations dans le cadre de leurs discussions pour l'établissement d'un programme commun de travail.

### **CONCLUSION**

La réunion s'est conclue sur le résumé des points saillants de ces deux jours. Il a été proposé d'organiser la prochaine réunion, en 1999, dans un pays donateur. La réunion a été clôturée par un discours de Monsieur Amadou Moustapha Kamara, Directeur de l'agriculture au Ministère de l'agriculture du Sénégal.



## Liste des documents distribués

- Compte rendu de la rencontre régionale restreinte sur le dispositif de suivi renforcé de la situation agricole et alimentaire au Sahel, CILSS/PREGEC, septembre 1998
- Rencontre régionale sur le suivi renforcé de la situation agricole et alimentaire en 1998 : Tchad, Ministère de l'agriculture, septembre 1998
- Suivi renforcé de la campagne agricole 1998/99 pour la prévention et la gestion des crises alimentaires : Rapport national du Burkina Faso, août 1998
- Le moniteur de l'aide alimentaire : aide alimentaire aux pays membres du CILSS, 1997-1998, Edition spéciale, PAM/INTERFAIS, novembre 1998
- Sécurité alimentaire et filières agricoles en Afrique de l'Ouest : Enjeux et Perspectives quatre ans après la dévaluation du franc CFA, CILSS/PRISAS, novembre 1998
- Impact of the CFA devaluation on sustainable growth for poverty alleviation : preliminary results, CILSS/INSAH/PRISAS, J. Tefft, J. Staatz et J. Dioné, septembre 1997
- Note de synthèse : La sécurité alimentaire au Mali, USAID/MSU, IER/INSAH, mai 1998
- Situation alimentaire céréalière prévisionnelle des pays du CILSS, exercice 1998/99, CILSS/UE/DIAPER, novembre 1998
- Situation alimentaire céréalière des pays du CILSS, exercice 1997/98, CILSS/UE/DIAPER, novembre 1998
- Rapports du groupe de réflexion sur les systèmes d'information sur la sécurité alimentaire dans le Sahel, Version provisoire, CILSS/Club du Sahel, décembre 1998
  - Chapitre 1 : Caractérisation des dispositifs d'information
  - Chapitre 2 : Comparaison des systèmes d'information contribuant à l'évaluation de la vulnérabilité au Sahel
  - Chapitre 3 : Outil d'aide à la lecture des bilans céréaliers dans les pays du CILSS
  - Chapitre 4 : Evaluation des besoins et niveaux d'utilisation des informations
  - Chapitre 5 : Qui doit prendre en charge l'information pour la sécurité alimentaire dans les pays du Sahel ? L'éclairage de la théorie économique
  - Chapitre 6 : Harmonisation des systèmes d'information sur la sécurité alimentaire au Sahel
  - Chapitre 7 : Coordination des SISAS : quel schéma d'organisation global ?
- Rapport sur l'élaboration de systèmes d'information et de cartographie sur l'insécurité alimentaire et la vulnérabilité, FAO/Comité de la sécurité alimentaire mondiale, juin 1998
- Evaluation préliminaire de la production céréalière de 1998 en Afrique de l'Ouest, FAO/SMIAR, décembre 1998
- Situation alimentaire et perspectives de récoltes en Afrique Sub-Saharienne, SMIAR/FAO, août 1998
- Perspectives de l'alimentation, SMIAR/FAO, septembre 1998

- Stratégie communautaire et pays ACP de sécurité alimentaire, CTA/UE, 1997
- Quelques réflexions sur le programme régional DIAPER et ses effets pour l'amélioration de l'analyse et du suivi de la sécurité alimentaire au Sahel, E. Andreoni, M. Foti et M. Martini
- La hausse des prix des céréales et ses conséquences sur la sécurité alimentaire au Niger, synthèse, Version provisoire, Club du Sahel, décembre 1998
- Note sur les requêtes et les opérations d'urgence alimentaire 1997-98 au Sénégal, Version provisoire, CILSS/Club du Sahel, décembre 1998
- Evaluation de l'application de la Charte de l'aide alimentaire en Mauritanie, version provisoire, CILSS/Club du Sahel, décembre 1998
- Evaluation de l'application de la Charte de l'aide alimentaire au Tchad, version provisoire, CILSS/Club du Sahel, décembre 1998

**Liste et coordonnées des participants**

<b>NOMS ET PRENOMS</b>	<b>INSTITUTION ORGANISME</b>	<b>ADRESSE</b>	<b>Tél/Fax/E.mail</b>
M'BODJ Yamar	Secrétariat Exécutif CILSS	03 BP 7049, Ouagadougou 03 Burkina Faso	Tel : 226.30.67.58/59 Fax : 226 30 67 57 Email : cilss@fasonet.bf
KAMARA Oumar	CILSS/PRORES	BP.7049 Ouagadougou Burkina Faso	Tel : 226 31 24 71 Fax: 226 31 17 85 Email : Prores@fasonet.bf
COULIBALY Dramane	CILSS/FERAP	BP 7049 Ouagadougou Burkina Faso	Tel : 226 31 58 37 Fax : 226 30 71 20 Email : Ferap@fasonet.bf
SIDIBE Seydou	TMG/CILSS/USAID	BP 1622 Ouagadougou Burkina Faso	Tel : 226 303915 Fax : 226 318564 Email : Sidibe@fasonet.bf
THURIET Thierry	Mission Française d'Appui au CILSS	MIFRAC 01 BP 72 Ouagadougou 01 Burkina Faso	Tel : 226 31 05 77 Fax : 226 31 11 42 Email : mifrac@cenatrin.bf
DIEDHIOU Abdoul Aziz	CONACILSS/MA	BP 21616 Immeuble CSA rue Parchappe x Huart Dakar Sénégal	Tel : 221 821 24 61 Fax : 221 821 84 72
DIOUF Mamadou	AGRHYMET	BP 11011 Niamey Niger	Tel : 227 73 31 16 Fax : 227 73 24 35 Email : diouf@sahel.agrhymet.ne
IBRAHIM Laouali	CILSS/DIAPER	BP 11011 Centre Agrhymet Niamey Niger	Tel : 227 73 37 03 Fax : 227 73 36 47 Email : diaper@sahel.agrhymet.ne
HEBIE Sekou	CILSS/DIAPER	BP 11011 Centre Agrhymet Niamey Niger	Tel : 227 73 37 03 Fax : 227 73 36 47 Email : diaper@sahel.agrhymet.ne

<b>NOMS ET PRENOMS</b>	<b>INSTITUTION ORGANISME</b>	<b>ADRESSE</b>	<b>Tél/Fax/E.mail</b>
YADE Mbaye	CILSS/INSAH	BP 1530 Bamako Mali	Tel/fax : 223 22 09 18 Email : yade@pilot.msu.edu ou myade@prisas.insah.ml
SOW Mariam	CILSS/INSAH	BP 1530 Bamako Mali	Tel : 223 22 09 18 Email : msow@prisas.insah.ml
CHOHIN-KUPER Anne	CILSS/INSAH	BP 1530 Bamako - Mali	Tel /Fax : 223 22 09 18 Email : achohin@prisas.insah.ml
BESACIER Christophe	Ministère Affaires Etrangères et Francophonie	1 Bis avenue de Villars 75007 Paris France	Tel : 33 1 5369 30 65 Fax : 33 1 53 69 30 48 Email : christophe.besacier@cooperation.gouver.fr
DIALLO Alioune	Ambassade des Pays- Bas	BP 3262 Dakar Sénégal	Tel : 221 823.94.83 Fax : 221 821.70.84 Email : Diallo@dak.minbuza.nl
PEDALINO Mauro	Direzione Générale Cooperazione Sviluppo Ministero Affari Esteri	Palazzo della Farnesina 1, 00194 Rome Italie	Tel : 39 06 3691 4260 Email : pedalino@esteri.it
FOTI Mariano	Direzione Générale Cooperazione Sviluppo Ministero Affari Esteri	Palazzo della Farnesina 1, 00194 Rome Italie	Tel : 39 06 3691 6234 Email : foti@esteri.it
VOYER Carol	ACDI - Canada	200 Promenade du Portage Hull (p.q) K1A0G4 Canada	Tel : 1 819 997 0477 Fax : 1 819 953 5834 Email : carol.voyer@acdi.cida.gc.ca
STURR Kevin	USAID/FEWS	BP 34 S/C USAID Bamako Mali	Tel : 223 22 36 02/Fax : 223 22 39 33 Email : ksturr@usaid.gov kevin.fewsm1@spider.toolnet.org
KITE Rod	USAID/WA	USAID	Tel : 202 712 41 51 Email : rkite@usaid.gov

<b>NOMS ET PRENOMS</b>	<b>INSTITUTION ORGANISME</b>	<b>ADRESSE</b>	<b>Tél/Fax/E.mail</b>
ESTES Nancy	USAID/FFP	BP 34 USAID Bamako Mali	Tel : 223 22 36 02 Fax : 223 22 39 33 Email : nestes@usaid.gov
DILLEY Maxx	USAID/OFDA	RRB 8-06.042 Washington, DC 20523-8602 USA	Tel : 202-712-5117 Fax : 202-216-3707 Email : Mdilley@usaid.gov
DE VILLELONGUE Philippe	Commission Européenne	Dir. Gale du Développement 200 rue de la loi Bruxelles 1049 Belgique	Tel : 32.2.299.25.99 Email : philippe.de-villelongue@dg8.cec.be
DEVAUX Stéphane	CE/Sécurité alimentaire	BP 1821 Abidjan Côte d'Ivoire	Tel : 225 072205/41 94 80/81 Fax : 225 41 94 82 Email : 01662.3235@sari.user.coti
MICHIELS Denis	RESAL/Sahel IRAM/AEDES -	Bât 14 Parc Scientifique Agropolis 34397 Montpellier Cedex 5 France	Tel : 33 4 99 23 24 67 Fax : 33 4 99 23 24 68 Email : resal.sahel@globenet.org
CONTE Annalisa	PAM/Sahel	P.O. Box 575 Ouagadougou Burkina Faso	Tel : 226 30 60 77 Fax : 226 31 38 17 Email : annalisa.conte@wfp.org
SARROCA Oscar	PAM/Siège	Via Cesare Giulio Viola, 68 Parco dei medici 00148 Rome - Italie	Tel 39 06 6513 2505 Fax : 39 06 6513 2835 Email : oscar.sarroca@wfp.org
SIMON George-André	INTERFAIS PAM/Siège	Via Cesare Giulio Viola, 68 Parco dei medici 00148 Rome - Italie	Tel : 39 06 6513 2796 Fax : 39 06 6513 2451 Email : george.simon@wfp.org
JOST Stéphane	FAO/SMIAR	ESCG - D826 Via Delle Terme Di Caracalla 00100 Rome - Italie	Tel : 39 06 5705 6223 Fax : 39 06 5705 4495 Email : stephane.jost@fao.org
WILCOCK David	FAO/ESAF	ESAF - C344 Via Delle Terme Di Caracalle 00100 Rome - Italie	Tel : 39 06 5705 2848 Email : david.wilcock@fao.org

<b>NOMS ET PRENOMS</b>	<b>INSTITUTION ORGANISME</b>	<b>ADRESSE</b>	<b>Tél/Fax/E.mail</b>
BAQUET Vincent	A.E.D.E.S	34 Rue Joseph II 1090 Bruxelles Belgique	Tel : 32 2 204 1028 Fax : 32 2 219.24.17 Email : vbaquet@aedes.be
DIALLO Mary	SAP/Mali/AEDES	BP : 2660 Bamako - N'Golonina Mali	Tel : 223 21.54.00 Fax : 223 21.27.28 Email : sap.mali@spider.toalnet.org
AKER Jenny C.	CRS	c/o CRS/Ghana PO Box 6333 Accra-North, Ghana	Tel : 233 21 76.16.20 Fax : 233 21 77.70.99 Email : jaker@ghana.com
CISSE Boubacar	CNCR	BP 249, Dakar Sénégal	Tel : 221 827 60 88/40 97 Fax : 221 827 60 88 Email : cncr@telecom.sn
GARBA Issa	Conseiller PPCL Crise alimentaire	Primature (CCA) BP 893, Niamey Niger	Tel : 227 72 35 73 Fax : 227 72 58 59
EGG Johny	INRA	INRA-ESR, Place Viala 34060 Montpellier	Tel : 33.4.99.61.25.51 Fax : 33.4.99.54.58.05 Email : egg@ensam.inra.fr
ANCEY Véronique	COBEA	IUT ORSAY Paris XI Plateau du Moulon 91400 Orsay	Tel : 33 1 69 33 61 24 Fax : 33 1 60 19 33 18 Email : ancey@int-orsay.fn
AHMED Hamid	REDES/RESAL Niger	BP 943 Niamey Niger	Tel/Fax : 227 75 33 01 Tel/Fax : 227 75 37 07 Email : redes@intnet
LEBLANC Michel	Club du Sahel	39-41 Bd Suchet 75016 Paris France	Tel : 33 1 45 24 17 98 Fax : 33 1 45 24 90 31 Email : Michel.leblanc@oecd.org
STACY Roy A.	Club du Sahel	39-41 Bd Suchet 75016 Paris France	Tel : 33 1 45 24 90 13 Fax : 33 1 45 24 90 31 Email : roy.stacy@oecd.org

<b>NOMS ET PRENOMS</b>	<b>INSTITUTION ORGANISME</b>	<b>ADRESSE</b>	<b>Tél/Fax/E.mail</b>
LEBRET Marie-Christine	Club du Sahel	39-41 Bd Suchet 75016 Paris France	Tel : 33.1.45.24.96.65 Fax : 33.1.45.24.90.31 Email : marie-christine.lebret@oecd.org
KONATE Amadou Moctar	CASPAR/DAMA	BP 486 Dakar Sénégal	Tel : 221 823 86 05 Fax : 221 823 32 56 Email : sen046@enda.sn
KAMARA Amadou Moustapha	Directeur de l'Agriculture Ministère de l'Agriculture	BP 486 - 14, Avenue Lamine Guèye, Dakar Sénégal	Tel : 221 821 32 50 Fax : 221 822 01 00
MBENGUE Mamadou Moustapha	Directeur de Cabinet Ministère de l'Agriculture	Building Administratif Dakar Sénégal	Tel : 221 823 88 63 Fax : 221 823 32 56
NIANG Mamadou	Projet DIAPER III	BP 170 Dakar Sénégal	Tel : 221 822 05 42 Fax : 221 822 06 04
CISSE Moussa	SIM/Sénégal	BP 170 Dakar Sénégal	Tel : 221 822 58 29 Fax : 221 822 06 04
DIBA Abdoul Wahab Mohamad	MA	Rue Parchappe x Huart Dakar Sénégal	Tel : 221 821.24.61
NDIAYE Mamina	CSA	BP 170 Immeuble CSA rue Parchappe x Huart - Dakar Sénégal	Tel : 221 822.59.25 Fax : 221 822.59.29 Email : csa@primature.sn
DIOP El Hadji Malick	FONG/CNCR	BP 269 Thiès Sénégal	Tel : 221 951 23 54 Fax : 221 951 20 59
FALL Babacar	FAO/SISAAR/Sénégal	BP 3300, Dakar Sénégal	Tel : 221 823 33 09 Fax : 221 823 32 56 Email : sen046@enda.sn

NOMS ET PRENOMS	INSTITUTION ORGANISME	ADRESSE	Tél/Fax/E.mail
SORGHO Siméon	FAO/SISAAR/Sénégal	BP 3300, Dakar Sénégal	Tel : 221 823 33 09 Fax : 221 823 32 56 Email : sen046@enda.sn
TOURE Moustapha	Conseiller en Communication ME/MA	BP.6152 Dakar-Etoile Sénégal	Tel : 221 823 29 07/821 58 09 Fax : 221 832 62 38 Email : upa@sonatel.senet.net

**Recommandations extraites des conclusions des travaux du groupe de réflexion SISAS**

1. Les systèmes d'information sur la sécurité alimentaire sont une partie intégrante des éléments que requièrent les autorités nationales des pays du Sahel - ainsi que leurs partenaires de coopération - pour prendre des décisions dans ce domaine. Il convient donc d'en assurer la pérennité.
2. Vu l'utilisation croissante des informations par les autorités nationales et régionales, il est indispensable d'assurer l'internalisation, c'est-à-dire la prise en charge des frais de fonctionnement par les budgets nationaux.
3. Il est souhaitable que les bailleurs de fonds continuent à soutenir les dépenses d'investissement pour le développement des systèmes d'information relatifs à la sécurité alimentaire dans le Sahel et ce de manière équilibrée entre les différents pays de la sous-région.
4. Les dispositifs nationaux doivent accroître la dissémination de l'information dont ils disposent de la manière la plus large possible en fournissant aux utilisateurs tous les éléments nécessaires pour rendre leurs méthodes de travail transparentes.
5. Les dispositifs régionaux doivent s'efforcer, dans la mesure du possible, d'utiliser les informations déjà disponibles aux niveaux national et international, pour éviter de créer des doubles emplois.
6. Les dispositifs régionaux et internationaux sont invités à renforcer leur coopération afin de diminuer les coûts, d'éviter les doubles emplois, de coordonner la dissémination et les messages fournis aux utilisateurs. Ils sont encouragés à assurer la transparence de leur méthodes de travail et des terminologies utilisées.
7. A cet égard, le Club du Sahel et le CILSS sont invités à faciliter une telle coordination en offrant aux dispositifs internationaux et régionaux le cadre institutionnel nécessaire à cette coordination.
8. Le Club du Sahel et le CILSS sont également invités à apporter un appui technique pour mettre en œuvre cette coordination, en particulier en facilitant la réflexion et la concertation et en fournissant un appui méthodologique.
9. Pour ce faire, le CILSS devrait organiser un atelier régional auquel participeraient les principaux SISAS nationaux. Cet atelier, par ailleurs prévu de longue date, devrait assurer le suivi des réunions nationales qui ont eu lieu au cours des dernières années, permettre d'échanger des connaissances dans les domaines techniques, de comparer les méthodologies et d'identifier les complémentarités nationales.
10. Le Club du Sahel est invité à faciliter les recherches méthodologiques permettant d'améliorer et de rendre plus transparent le fonctionnement des SISAS en se concentrant sur la compatibilité et la complémentarité des méthodologies existantes d'une part et sur le suivi d'éléments nouveaux tels que la prise en considération des produits non-céréaliés pour l'établissement de bilans alimentaire d'autre part. Dans cette optique, le Club du Sahel est également invité à réaliser un lexique comparatifs des termes utilisés dans les SISAS.
11. Le CILSS est invité, à travers ses institutions spécialisées, à attirer l'attention des pays membres sur le fonctionnement et les difficultés des dispositifs nationaux et à en faire rapport annuellement au Réseau de prévention des crises alimentaires dans le Sahel.
12. Le Club du Sahel est invité de même à assurer une revue annuelle des niveaux de coordination entre les systèmes internationaux et régionaux, à faire le suivi de l'utilisation de leurs produits par les donateurs, à attirer leur attention sur les problèmes et à en faire rapport, annuellement, au Réseau de prévention des crises alimentaires dans le Sahel.